

Flash Info n°03/21

Rougemont, Montferney, Chazelot, Morchamps.

Mars

Centre de Vaccination Éphémère

**Mairie de
Rougemont**

Ouverte :
sur rendez-vous

du lundi au
samedi
de 9 h à 12 h

Mardi et jeudi
de 16 h à 17 h

**Permanence
du Maire :**
chaque samedi
de 10 h à 12 h

**Secrétariat
et
comptabilité**
03 81 86 90 06

Adresse mail :
mairierougemont
@wanadoo.fr

**Site de la
commune :**
En cours de
refonte



Imprimé par nos soins
Ne pas jeter
sur la voie publique

Madame, Monsieur,

Un centre de vaccination a été installé vendredi 12 mars à la salle des fêtes. Je comprends que cela ait suscité quelques réactions, c'est pour cette raison que je viens, par ce flash, vous expliquer pourquoi un centre éphémère a vu le jour à Rougemont.

Dans l'Est Républicain du samedi 13 mars, un article explicatif a été dédié à cette journée qui a débuté avec la visite de monsieur Maturin, Préfet du Doubs, venu constater l'ouverture du premier centre éphémère du département. En effet, le taux d'incidence est en hausse et l'épidémie Covid-19 continue d'augmenter dans notre département. Face à cette augmentation et principalement celle des variants, les autorités ont décidé d'intensifier la vaccination en mettant en place des centres éphémères dans les communes rurales éloignées et situées à 20 minutes d'un centre principal. Notre commune répondait à cette règle sélective avec la condition qu'elle soit capable d'accueillir ce centre dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Le Pole d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Doubs Central, dit PETR, en charge de l'organisation des centres de vaccination, nous a donc envoyé un cahier des charges précis concernant le lieu qui pourrait être mis à disposition. Il devait :

- contenir une salle suffisamment spacieuse,
- être accessible par les personnes à mobilité réduite,
- être équipé d'un système de réfrigération,
- être équipé d'internet,
- être pourvu de plusieurs accès pour la circulation des personnes.

Rien de plus simple, la salle des fêtes répondait à toutes ces conditions et nous étions très heureux de la mettre à disposition pour cette cause d'intérêt général.

Parlons maintenant des inscriptions. Deux critères bien précis nous ont été donnés : inscrire uniquement les personnes de plus de 75 ans et celles à risques disposant d'un certificat médical. Le personnel administratif de la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes mis à disposition de notre commune et de l'Etablissement France Services, en collaboration avec celui du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Doubs Central ont assuré ce travail de suivi des inscriptions et d'organisation. Je tiens vraiment à les remercier et à les féliciter, je sais que ce n'a pas été toujours été facile, surtout, quand il a fallu affronter des reproches non fondés.

Même les agents communaux ont, sur le terrain, dû essuyer des reproches ! « Ce n'est pas normal, la commune ne nous a pas informé ». Ils ont trop souvent entendu cette phrase ! Je le répète, le personnel chargé des inscriptions a respecté les consignes du centre de vaccination et j'atteste que toutes les personnes de plus de 75 ans ont été appelées. Les patients à risques, quant à eux, se sont présentés sur demande de leur médecin. Le bouche à oreille a fait le reste. Je voudrais aussi vous dire que les annonces faites sur Radio France Besançon, que je n'accable pas, ont fait exploser le standard téléphonique de la mairie.

Je sais que certains d'entres vous veulent être vaccinés, j'en fais partie. Lors de sa visite, monsieur le Préfet nous a informés, le Président du PETR monsieur Vigreux et moi-même, que des vaccins seront à nouveau livrés au PETR. De mon côté, je peux déjà vous affirmer que le personnel et les élus de Rougemont seront toujours à la disposition du PETR pour organiser une nouvelle journée de vaccination et offrir notre salle des fêtes. Néanmoins, nous respecterons les différents critères qui nous seront imposés.

Personnellement, je pense que cette journée prouve que les communes rurales peuvent organiser un centre de vaccination sans problème. Nous qui avons frôlé le désert médical, avons aujourd'hui la chance d'avoir des médecins, des infirmières sur notre territoire. Ils ont tous répondu présents et je les remercie sincèrement en votre nom. Cette journée n'a pu se mettre en place que par le dévouement et le travail de ceux qui en ont eu la charge. Merci à tout le personnel administratif et de voirie et merci aux élus.

La Covid est toujours présente et les variants se déploient de plus en plus dans notre département. Notre commune n'est pas épargnée, nous devons plus que jamais être prudents. En accord avec les médecins de la Maison Médicale, le conseil municipal mettra tout en œuvre et tous les moyens à sa disposition pour vous aider. Ce n'est pas toujours facile, mais nous ne lâchons pas !

J'adresse une pensée particulière aux familles impactées par le coronavirus sur notre territoire et, notamment, aux personnes hospitalisées.

Je vous remercie de votre contribution dans la lutte contre ces virus par votre attitude responsable et solidaire. En attendant des jours plus ensoleillés, merci de continuer à respecter les gestes barrières. Soyez patients.

Le Maire, Salvi Thierry

INFORMATION IMPORTANTE : PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE DANS LE DOUBS

Considérant que le Département du Doubs est particulièrement impacté par le coronavirus et ses variants, Monsieur le Préfet a pris l'arrêté n°25-2021-03-15-001 portant sur les mesures sanitaires destinées à prévenir la propagation de l'épidémie de Covid-19 sur le département du Doubs. Cet arrêté veut que :

« A compter du lundi 15 mars 2021 - 00h00, et jusqu'au mercredi 31 mars 2021 - 24h00, le port du masque est obligatoire pour les personnes de 11 ans et plus sur le territoire urbanisé

de l'ensemble des communes du département du Doubs.

Cette mesure s'applique à toute personne circulant à pied, à l'exception de la pratique sportive et des déplacements en cycles, tricycles, quadricycles ou engin de déplacement personnel (EDP) motorisé ou non (skate, roller, trottinette, gyropode, hoverboard, mono-roue, etc.) roulants. »



La cathédrale Notre-Dame de Paris, ce chef d'œuvre de l'architecture gothique, située dans le centre historique de Paris, à l'extrémité de l'île de la Cité, nous rappelle par sa présence imposante que son histoire commence au Moyen Âge. Elle a traversé les différentes époques, comme la Révolution Française qui l'endommagea fortement. Au XIX^e siècle l'architecte Viollet-le-Duc chargé de sa restauration l'a ornée de la fameuse « Flèche ». Ses nombreux visiteurs ne manquaient pas d'admirer ses vitraux, ses rosaces, ses tours, ses gargouilles et de découvrir le Trésor de Notre-Dame mais également de tenter l'ascension des tours pour profiter d'une vue panoramique de Paris.

Le 15 avril 2019, devant nos téléviseurs, nous regardions ce terrible incendie détruire Notre-Dame de Paris ! Malgré l'intervention intense et sans

relâche des Sapeurs-Pompiers de Paris, la charpente dite « La Forêt » et la « Flèche » disparaissaient.

Depuis, d'importants travaux de déblaiement ont été entrepris. Aujourd'hui, nous sommes à l'heure de la reconstruction. Les services de l'Office National des Forêts ont été chargés de faire le recensement des communes possédant des forêts de chênes et de trouver des arbres répondant à des critères de sélection très strictes.

Monsieur Bau, agent territorial en charge de notre forêt, a trouvé deux chênes qui répondaient aux exigences demandées au lieu dit «Le bois Saint Père».

Lors de la réunion du conseil municipal du 05 mars 2021, le 3^{ème} Adjoint, Alain Gaudinet, en charge de la gestion de la forêt communale demandait aux membres du conseil municipal l'autorisation d'offrir ces deux chênes

pour la restauration de la charpente de Notre-Dame de Paris.

Le conseil municipal donnait son accord à l'unanimité et sans réserve.



Un geste de solidarité envers un patrimoine national, mondialement reconnu.

Question, réponse

SITE INTERNET

Nous aimerions connaître l'évolution du site internet de la commune ?

Le site n'a pas été abandonné, il est toujours en cours de refonte. La commission communication y travaille et elle a pour objectif de mettre en ligne les premiers éléments pour la fin du mois d'avril.